

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

Procès-verbal de la 11<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 11 novembre 2025 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 597, avenue Principale, Authier.

Sous la présidence de la mairesse, madame Cindy Demers, sont présents les conseillères et le conseiller suivants : mesdames Nathalie Gaudette, Angèle Auger, Véronique Hince et, monsieur François Deschênes.

Sont absents : la conseillère Louise Gaudet et le conseiller Ghislain Désaulniers.

Sont également présentes, mesdames Rachel Barbe, greffière-trésorière (elle quitte à 20h10), et Élise Gagnon, greffière-trésorière adjointe.

- 
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.
  2. PÉRIODE DE QUESTIONS.
  3. ADMINISTRATION ET FINANCES.
    - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025.
    - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025.
    - 3.3 Adoption des comptes.
    - 3.4 FQM – PGA-Eau (Gestion des actifs municipaux en eau).
      - 3.4.1 Résolution concernant une entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM.
      - 3.4.2 Résolution concernant la fourniture de services par le personnel de la FQM.
    - 3.5 Début des procédures de vente pour non-paiement de taxes.
    - 3.6 Changement de signataire pour le compte Desjardins.
    - 3.7 Nomination d'un(e) maire(sse) suppléant(e) pour la période de 2025 à 2029.
    - 3.8 Résolution pour la nomination des délégués et substituts aux divers comités ainsi que le partage des grands dossiers pour la période 2025 à 2029.
    - 3.9 Salaire des élus et des employés pour 2026.
    - 3.10 Budget 2026 - Date à prévoir pour une séance de travail.
    - 3.11 Correspondance.
  4. SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL.
    - 4.1 OMH de l'Arc-en-ciel. Adoption des états financiers 2024.
    - 4.2 Regroupement en sécurité incendie et en sécurité civile – Comité intermunicipal de concertation.
  5. VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS.
    - 5.1 Octroi du contrat 2025-05 concernant l'entretien, le déneigement et le sablage des chemins pour l'hiver 2025-2026.
  6. HYGIÈNE DU MILIEU.
  7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT.
    - 7.1 Comité Bellefeuille.
      - 7.1.1 Adoption du rapport de la réunion du 30 septembre 2025.
      - 7.2 Dérogation mineure pour le matricule 5299 04 6544 0 000 0000.
  8. LOISIRS ET TOURISME.
    - 8.1 Fabrique – Demande de contribution pour la Tournée du Père Noël 2025.
  9. PAROLE AU MAIRE.
  10. SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX.
  11. PÉRIODE DE QUESTIONS.
  12. VARIA.
  13. LEVÉE DE LA SÉANCE.
- 

No-178-11-11-25

**1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par François Deschênes, appuyé par Angèle Auger et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

**2-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une résidente du HLM l'Arc-en-ciel, a des craintes concernant le déneigement pour l'hiver qui vient. Les conseillers discutent de la problématique.

No-179-11-11-25

Il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu de faire parvenir une lettre, par courriel, à la directrice du HLM l'Arc-en-ciel d'Authier, madame Suzanne Poliquin, l'informant de la situation.

**3-ADMINISTRATION ET FINANCES****3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025.**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par François Deschênes et unanimement résolu d'adopter les minutes de ladite séance ordinaire comme présenté.

**3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025.**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 octobre 2025 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, il est proposé par François Deschênes, appuyé par Angèle Auger et unanimement résolu d'adopter les minutes de ladite séance extraordinaire comme présenté.

**3.3 Adoption des comptes.**

Il est proposé par Angèle Auger, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu d'adopter les dépenses suivantes pour le mois d'octobre 2025:

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| Salaires :      | 11,061.64\$ |
| Comptes payés : | 55,699.28\$ |
| Total :         | 66,760.92\$ |

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**3.4 FQM – PGA-Eau (Gestion des actifs municipaux en eau).****3.4.1 Résolution concernant une entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM.**

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service de l'Ingénierie, des infrastructures et de l'adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM.

Il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

QUE mesdames Cindy Demers, mairesse, et Rachel Barbe, directrice générale, soient autorisées à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités;

QUE madame Rachel Barbe, directrice générale, soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

**3.4.2 Résolution concernant la fourniture de services par le personnel de la FQM.**

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU' une entente avec la FQM à cet effet a été signée;

ATTENDU l'offre de services reçue de la FQM en regard de la gestion des actifs municipaux en eau (PGA-Eau).

No-184-11-11-25 Il est proposé par François Deschênes, appuyé par Angèle Auger et unanimement résolu:

QUE le conseil autorise la Municipalité à utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la Gestion des actifs municipaux en eau (PGA-Eau);

QUE la Municipalité accepte l'offre de services présentée par la FQM pour la gestion des actifs municipaux en eau (PGA-Eau);

QUE madame Rachel Barbe, directrice générale, soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de ce projet.

### **3.5 Début des procédures de vente pour non-paiement de taxes.**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

ATTENDU QU' au 31 octobre 2025, 24 immeubles (15 propriétaires), cumulent un an, et/ou plus de retard;

ATTENDU QUE la municipalité doit, par lettre recommandée, aviser les propriétaires, qu'ils sont en défaut de payer leurs taxes municipales.

No-185-11-11-25 POUR CES MOTIFS, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par François Deschênes et unanimement résolu qu'une correspondance, par courrier recommandé, soit transmise aux propriétaires concernés.

### **3.6 Changement de signataire pour le compte Desjardins.**

ATTENDU QUE la municipalité se doit de procéder à des changements de signataire, pour contresigner les factures payées sur AccèsD Desjardins ainsi que les chèques et ce, suite à l'élection municipale 2025.

No-186-11-11-25 POUR CES MOTIFS, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu de procéder au changement de noms concernant les signataires pouvant accéder au compte bancaire Desjardins de la municipalité. Les signataires sont:

- Madame Cindy Demers, maire
- Monsieur François Deschênes, délégué substitut

### **3.7 Nomination d'un maire suppléant.**

No-187-11-11-25 Il est proposé par Angèle Auger, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu, de nommer François Deschênes, comme maire suppléant. Celui-ci agira comme substitut à la maire pour les séances de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.

#### **3.7.1 Délégation au maire suppléant.**

ATTENDU QUE monsieur François Deschênes est nommé maire suppléant et peut donc, à l'occasion, devoir remplacer la maire, madame Cindy Demers, à signer tout documents concernant la municipalité.

No-188-11-11-25 Il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu qu'advenant l'impossibilité à la maire de procéder à une signature quelconque, monsieur François Deschênes, en tant que maire suppléant, peut signer tous documents importants se rapportant à la municipalité tels que :

- ➔ Ententes diverses;
- ➔ Actes notariés;
- ➔ Autres.

### **3.8 Nomination des délégués et substituts aux divers comités ainsi que le partage des grands dossiers pour la période 2025 à 2029.**

Les conseillers font part de leur choix.

No-189-11-11-25

Il est proposé par Angèle Auger, appuyée par François Deschênes, et unanimement résolu de confirmer la délégation suivante aux divers comités ainsi que le partage des grands dossiers, et ce, pour la période 2025 à 2029.

#### **DÉLÉGUÉS AUX DIVERS COMITÉS :**

|                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| Régie incendie        | → | Représentant : Cindy Demers                        |
|                       |   | Substitut : François Deschênes                     |
| Régie des déchets     | → | Représentant : François Deschênes                  |
|                       |   | Substitut : Véronique Hince                        |
| Comité Bellefeuille   | → | Représentant : Cindy Demers                        |
|                       |   | 2 <sup>e</sup> Représentant : Ghislain Désaulniers |
|                       |   | Substitut : Véronique Hince                        |
| Musée École du Rang 2 | → | Représentant : Nathalie Gaudette                   |
|                       |   | Substitut : Véronique Hince                        |
| O.M.H.                | → | Représentant : Angèle Auger                        |
|                       |   | Substitut : Louise Gaudet                          |
| CCU                   | → | Représentant : Véronique Hince                     |
|                       |   | Substitut : Louise Gaudet                          |
| MADA / PFM            | → | Représentant : Véronique Hince                     |
| Centre Plein Air      | → | Représentant : Cindy Demers                        |
| Fabrique              | → | Représentant : Angèle Auger                        |

#### **GRANDS DOSSIERS :**

|                              |   |                      |
|------------------------------|---|----------------------|
| Administration               | : | Cindy Demers         |
| Sécurité publique            | : | Cindy Demers         |
| Transport                    | : | François Deschênes   |
| Hygiène du milieu            | : | Louise Gaudet        |
| Santé et bien-être           | : | Angèle Auger         |
| Loisirs et culture           | : | Nathalie Gaudette    |
| Centre Plein air             | : | Cindy Demers         |
| Mada/Politique familiale     | : | Véronique Hince      |
| Fabrique                     | : | Angèle Auger         |
| Aménagement et développement | : | Ghislain Désaulniers |
| Urbanisme                    | : | Véronique Hince      |

### **3.8 Salaire des élus et des employés pour 2026.**

Ce point sera discuté en séance de travail. Il est donc reporté à la prochaine séance.

### **3.9 Budget 2026 – Date à prévoir une séance de travail.**

La séance de travail se rapportant au budget 2026 est le 17 novembre 2025 à 19h00.

### **3.10 Correspondance.**

**MTMD** : La subvention de 106,600\$, du PAPNM relative à la réfection de croisement du CN a été reçue en octobre dernier.

**Novaterra** : Équipements pour le compostage.

**Revue** : CONSTAS

## **4-SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

### **4.1 OMH de l'Arc-en-ciel. Adoption des états financiers 2024.**

No-190-11-11-24

Il est proposé par Nathalie Gaudette, appuyée par Angèle Auger et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2024 de l'Office d'Habitation de l'Arc-en-ciel tel que présenté.

### **4.2 Regroupement en sécurité incendie et en sécurité civile – Comité intermunicipal de concertation.**

La directrice donne un compte-rendu de la dernière rencontre du Regroupement en sécurité incendie et en sécurité civile.

## **5-VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

### **5.1 Octroi du contrat 2025-05 concernant le déneigement des infrastructures municipaux pour l'hiver 2025-2026.**

La mairesse, Cindy Demers se retire pour les délibérations.

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour le déneigement des infrastructures municipales pour la saison 2025-2026, l'ouverture s'est déroulée jeudi le 30 octobre 2025 à 10h00 au bureau municipal en présence de Mesdames

Élise Gagnon, directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe, et de Madame Édith Coulombe, secrétaire-trésorière du comité Bellefeuille.

Une seule offre a été reçue, celle de monsieur Lucien Demers :

| Description                         | Montant total |
|-------------------------------------|---------------|
| Bureaux administratifs              | 1,750\$       |
| Bornes sèches 1 et 2                | 1,800\$       |
| Garage municipal                    | 1,430\$       |
| Dôme                                | 1,910\$       |
| Stationnement bâtiment multiservice | 1,910\$       |

No-191-11-11-25

Il est proposé par Véronique Hince, appuyée par François Deschênes, et unanimement résolu d'octroyer le contrat 2025-05 concernant le déneigement des infrastructures municipales pour l'hiver 2025-2026 à Monsieur Lucien Demers, avec les montants tels que décrits dans le tableau ci-haut.

## 6-HYGIÈNE DU MILIEU

Rien dans cette rubrique.

## 7-AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 7.1 Comité Bellefeuille.

#### 7.1.1 Adoption du rapport de la réunion du 30 septembre 2025.

No-192-11-11-25

Il est proposé par François Deschênes, appuyé par Nathalie Gaudette et unanimement résolu d'adopter le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2025 du Comité Bellefeuille.

#### 7.2 Dérogation mineure pour le matricole 5299 04 6544 0 000 0000.

Madame Marina Provencher a fait la demande d'une dérogation mineure. Ladite demande concerne l'ajout d'un deuxième conteneur sur sa propriété, au 606, rue Centrale, à Authier.

Cette demande contrevient au règlement de zonage 2025-05, article 8.1.2.2 qui dit ceci :

#### Article 8.1.2.2 : Normes d'implantation pour un conteneur accompagnant un usage résidentiel :

- A) Un seul conteneur accompagnant un usage principal doit être implanté;
- B) Il peut accompagner un usage principal résidentiel sur tout le territoire, mais à la condition qu'il ait une longueur maximale de 20 pieds.

Les membres du CCU ont approuvé la demande et recommande au conseil municipal la demande de madame Marina Provencher, mais en tenant compte des recommandations suivantes :

- ✓ Le conteneur doit obligatoirement être recouvert d'un vinyle sur son ensemble;
- ✓ Le conteneur doit obligatoirement avoir un toit à une, ou deux pentes;
- ✓ Le propriétaire a, obligatoirement, après l'émission de son permis, un an pour modifier son conteneur et régulariser ainsi les recommandations.

No-193-11-11-25

Il est proposé par Madame Angèle Auger, appuyée par Nathalie Gaudette et unanimement résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Marina Provencher, présentée par le Comité consultatif d'urbanisme, et ce, avec les recommandations qui s'y rattachent.

## 8-LOISIRS ET TOURISME

### 8.1 Fabrique – Demande de contribution pour la Tournée du Père Noël 2025.

Ce point est reporté à la séance du 2 décembre prochain.

## 9-PAROLE AU MAIRE

La première séance pour la nouvelle mairesse est le 26 novembre prochain. Il sera question des quotes-parts pour chaque municipalité.

**10-SUIVI DES DENIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX**  
HLM : États financiers 2024 (au point 4.1)

**11-PÉRIODE DE QUESTIONS.**  
Aucune question.

**12-VARIA.**

**13-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

No-194-11-11-25

**13.1 Clôture de la séance.**

Tous les points ayant été abordés, il est proposé par Véronique Hince, appuyée par Nathalie Gaudette, de lever la séance. Madame Cindy Demers, mairesse, décrète la levée de la séance à 21h07.

---

Cindy Demers, mairesse

---

Élise Gagnon, greffière-trésorière adj.